

# Formation Fonctionnement d'un CSE d'une organisation de moins de 50 salariés

## Ressources humaines IRP

Référence de la formation : **U012**

Villes : **Strasbourg, Mulhouse**

Maîtrisez les bases du rôle d'un CSE dans une organisation de moins de 50 salariés.



**En présentiel ou à distance**    **Accessible**

Durée : **2 jours (14 heures)**

Tarif Inter : **1 100 € net**

[Tarif intra sur demande](#)

*Mise à jour le 5 juin 2026*

Vous êtes élu ou réélu dans une organisation de moins de 50 salariés et souhaitez comprendre vos missions en tant que membre du CSE ? Cette formation vous permettra d'appréhender votre rôle et d'échanger de façon éclairée et constructive au sein du comité.

Des apports théoriques et pratiques vous permettront d'acquérir des outils utiles dans votre pratique.

## Objectifs de la formation

- Exercer efficacement leur mandat de membre du Comité Social et Économique (CSE) dans une organisation de moins de 50 salariés
- Comprendre le fonctionnement et les missions des membres du CSE
- Echanger de manière éclairée avec l'employeur sur la vie de l'entreprise

## A qui s'adresse la formation ?

## Public

- Membres élus ou réélus d'organisations de moins de 50 salariés.

## Pré-requis

- Aucun

## Les points forts de la formation ?

- Intervenant spécialisé en prévention des Risques Professionnels
- Connaissance du monde de l'entreprise privée et publique

## Programme de la formation

### 1. Les instances représentatives des salarié(e)s

- Historique de la représentativité des salarié(e)s
- Les nouvelles instances représentatives
- Les entreprises concernées par le Comité Social et Economique
- Les élections des représentants des salarié(e)s au CSE

### 2. L'organisation du comité social et économique

- Les missions des membres du Comité Social et Economique
- La composition du Comité Social et Economique
- Les réunions du Comité Social et Economique
- Les moyens (local, matériel, heures de délégation, liberté de circulation, statut protecteur)
- La formation des membres du Comité Social et Economique
- Les obligations des membres du Comité Social et Economique
- Le règlement intérieur du Comité Social et Economique

### 3. Les attributions et moyens du comité social et économique

- Présentation des réclamations individuelles et collectives
- Licenciement pour motif économique dans les entreprises de moins de 50 salarié(e)s
- Registre Unique du Personnel
- Affichage et information des salarié(e)s
- Interventions des Représentants du Personnel
- Relations avec l'Inspection du Travail
- Protection des Représentants du Personnel
- Le délit d'entrave

### 4. Le fonctionnement du comité social et économique

- Collecte des questions
  - Contacts avec les salarié(e)s
  - Quelles sont les règles ?
  - Questionnaire écrit, boîte à réclamations, messagerie électronique ?
- Les réunions avec l'employeur (préparation, déroulement et compte rendu)
- Le Registre des Représentants du Personnel
  - Les différentes formes de registre
  - Questions posées – Réponses de la Direction
  - Tenue du registre

## 5. Synthèse et recommandations

# Modalités de la formation

### Modalités pédagogiques

La formation revêt un caractère théorique et pratique, elle tend à initier les représentants du personnel aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels, améliorer la santé et la sécurité ainsi que les conditions de travail et de vie des salariés dans l'entreprise.

De nombreux cas pratiques seront ainsi traités tout au long de la formation.

### Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

### Organisation

Formation à distance et en présentiel

### Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis  
Attestation de suivi de formation

## Chiffres clés

# 92 %

**de recommandation**  
en 2025

# 93 %

**de satisfaction**  
en 2025

# 81 %

**de réussite CCE**  
en 2025